



FOCUS N°41

Évolution récente des revenus dans les quartiers bruxellois

JEAN-PIERRE HERMIA ET PIERRE-PHILIPPE TREUTENS

Depuis les années 2000, les revenus des Bruxellois ont globalement moins progressé que dans les deux autres régions du pays. Mais est-ce vrai pour tous les quartiers de la Région de Bruxelles-Capitale ? Ce Focus de l'IBSA dresse la géographie des revenus au sein de la Région, ainsi que son évolution entre 2006 et 2016.

Introduction

Historiquement, Bruxelles a connu à partir du 19^{ème} siècle un développement résidentiel très important. Celui-ci s'est produit de manière centrifuge au sein de l'actuelle RBC (→ [Glossaire](#)). La dualisation sociale existant initialement au sein du Pentagone (→ [Glossaire](#), ①) - nantis sur les hauteurs, classes populaires dans la vallée - s'est prolongée à travers ce développement centrifuge (Kesteloot et Loopmans, 2009). Les quartiers en développement du sud et de l'est ont concentré les plus favorisés. Les quartiers à proximité du Canal et de sa zone industrielle ont quant à eux concentré les Bruxellois les plus précaires.

Après la Seconde Guerre mondiale, la croissance démographique a surtout concerné l'espace périurbain (Kesteloot et Loopmans, 2009). Les nouveaux logements construits en périphérie (en grande partie hors de la RBC) étaient essentiellement destinés aux classes moyennes et supérieures, qui pouvaient ainsi quitter la ville. Au sein de la RBC, sont notamment restés les habitants aux revenus inférieurs, n'ayant pas les capacités financières de la quitter. Les moins nantis se sont retrouvés dans les quartiers ouvriers plus centraux, qui forment le Croissant pauvre (→ [Glossaire](#), ①).

Au tournant du millénaire, la RBC a renoué avec la croissance démographique, provoquant une densification de la population dans les quartiers du Croissant pauvre. Cela s'est accompagné de phénomènes de gentrification (→ [Glossaire](#)) dans d'autres quartiers (Wayens et al., 2009).

Que s'est-il passé depuis lors ? De 2006 à 2016, les revenus des habitants ont globalement moins augmenté en Région de Bruxelles-Capitale qu'en Région flamande ou wallonne. Cette évolution moins favorable est observée quel que soit le choix¹ de l'indicateur ou de la source de données. Mais qu'en est-il au niveau des quartiers qui composent la Région bruxelloise ?

Ce Focus s'insère dans une recherche plus large visant à comprendre et expliquer l'évolution récente des revenus au niveau des quartiers bruxellois. L'objectif plus spécifique de ce Focus est de **décrire l'évolution des revenus au niveau des quartiers bruxellois** entre 2006 et 2016². Pour ce faire, la géographie des revenus médians (→ [Encadré 1](#)) est analysée pour les années 2006 et 2016, de même que celle de leur évolution relative au cours de cet intervalle de 10 ans. Pour enrichir l'analyse, la géographie de l'évolution d'un autre indicateur de revenus, le troisième quartile, est également passée au crible.



1. Le revenu médian par quartier, sur base des statistiques fiscales

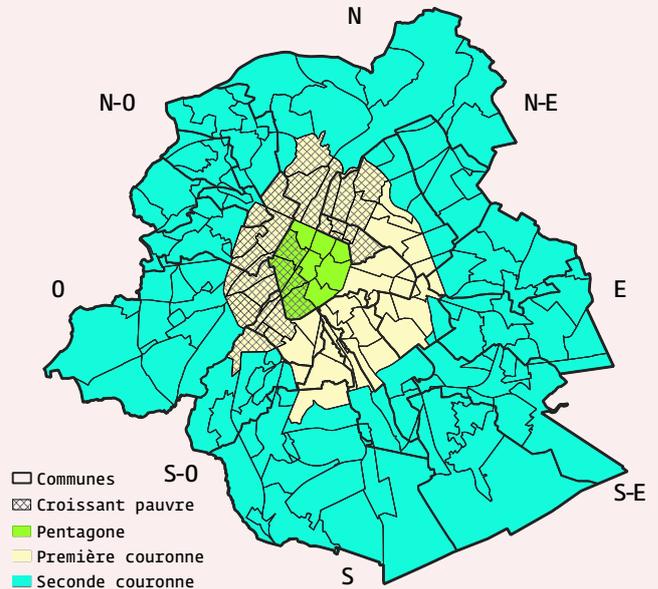
Les statistiques de revenu présentées dans ce Focus ont été établies à partir de la base de données sur les revenus fiscaux de Statbel. Les caractéristiques de cette base de données et de sa source, ainsi que leurs avantages et limites, sont décrits en détail dans le **Focus de l'IBSA n°14** (IBSA, 2016).

L'indicateur statistique principalement utilisé dans ce Focus est le **revenu total net imposable médian des déclarants, par quartier, pour les années de revenus 2006 et 2016**. De quoi s'agit-il exactement ?

- **Revenu total net imposable** : revenu qui sert de base au calcul de l'impôt dû. Il correspond à la somme de tous les revenus imposables déclarés³ de laquelle sont soustraites les dépenses déductibles. Il est, selon les cas, plus ou moins éloigné de l'argent dont les gens disposent effectivement pour vivre (→ **Focus 14**).
- **Médian** : il s'agit du revenu situé au milieu de la série statistique lorsque les observations sont classées par ordre croissant (→ **Encadré 2**).
- **Des déclarants** : la base de données utilisée pour établir cette statistique est à l'origine organisée « par déclaration », c'est-à-dire qu'une ligne de celle-ci correspond aux informations d'une déclaration à l'impôt des personnes physiques. Une déclaration peut ainsi reprendre les revenus de deux personnes pour les couples mariés ou les cohabitants légaux et ceux d'une seule personne dans tous les autres cas. Une ligne de la base de données peut donc concerner deux individus ou un seul. Pour éviter les biais liés au fait de calculer des statistiques de revenu sans distinguer les déclarations avec les revenus de deux personnes et celles avec les revenus d'une seule personne, la base de données a été adaptée. Le résultat est donc un revenu médian des déclarants et non un revenu médian des déclarations.
- **Par quartier** : le lieu de résidence des déclarants correspond à leur lieu de domicile légal au 1^{er} janvier 2017, année de remise de la déclaration d'impôt. La Région de Bruxelles-Capitale (RBC) se divise en 145 quartiers (①), dont 117 sont analysés⁴ dans ce Focus.
- **Années de revenus 2006 et 2016** : les déclarations considérées sont celles remises en 2007 et en 2017 auprès du SPF Finances et portant sur les revenus perçus respectivement en 2006 et 2016.

Par souci de lisibilité, le revenu total net imposable médian des déclarants sera en général simplement mentionné comme revenu médian dans la suite de ce Focus.

① CARTE-REPÈRE DES 145 QUARTIERS BRUXELLOIS : CROISSANT PAUVRE ET COURONNES D'URBANISATION



Par ailleurs, les **effets de l'inflation ont été neutralisés** en adaptant les revenus médians par quartier selon l'évolution de l'indice des prix à la consommation. En effet, la hausse des prix que représente l'inflation influence le pouvoir d'achat des ménages. Quand les revenus des ménages augmentent, si la hausse des prix est supérieure à celle de ces revenus, le pouvoir d'achat des ménages diminue. La neutralisation opérée dans ce Focus permet donc de mieux juger de l'augmentation « réelle » des revenus des contribuables bruxellois. Dans ce Focus, les montants de revenus sont donc tous exprimés en euros constants. Ces euros constants ont été calculés avec comme référence l'indice des prix de l'année 2013. L'**encadré 3** fait le point sur les limites de cette forme de revenu médian comme indicateur du niveau de vie.

D'autre part, pour établir les statistiques de revenu par quartier présentées dans ce Focus, les personnes avec un **revenu total net imposable nul**⁵ ont été **écartées** de la base de données. Pourquoi ? Le nombre de ces déclarants à revenu nul n'est pas négligeable, surtout en Région de Bruxelles-Capitale ; le revenu imposable nul de ces personnes masque généralement un revenu réel positif (IBSA, 2016). Écarter ces déclarants⁶ avec un revenu nul avant d'établir les statistiques permet dès lors de faciliter leur interprétation comme indicateurs du niveau de vie. L'**encadré 4** se penche sur ces déclarants aux revenus nuls.

En 2006 et en 2016, une géographie des revenus médians très lisible

En 2006, le revenu médian des Bruxellois était de 16 455 euros⁷, soit 19 % de moins qu'en Région flamande (19 541 €) et 9 % de moins qu'en Région wallonne (17 919 €). À l'échelle des quartiers bruxellois, il variait⁸ entre 12 200 et 22 000 euros. En 2016, le revenu médian des Bruxellois est de 16 843 euros, soit 21 % de moins qu'en Région flamande (20 407 €) et 13 % de moins qu'en Région wallonne (19 004 €). Il varie⁹ entre 13 500 et 23 000 euros dans les quartiers bruxellois.

La géographie des revenus médians en 2006 (②) présente une très grande similitude avec celle de 2016 (③). Ainsi, tant en 2006 qu'en 2016, l'espace des quartiers bruxellois est très structuré, avec une nette différence entre :

- Les quartiers de première couronne (→ Glossaire, ①) ouest et nord, où les revenus médians sont les plus faibles. Il s'agit notamment des quartiers du Croissant pauvre, de Forest à Saint-Josse-ten-Noode, mais aussi des quartiers adjacents. Du sud au nord, cela couvre le nord de Forest, la plupart des quartiers de Saint-Gilles, l'est et le centre d'Anderlecht et de Molenbeek-Saint-Jean, l'est de Koekelberg, le sud de Laeken, tous les quartiers de Saint-Josse-ten-Noode, l'ouest de Schaerbeek. Les quartiers du sud-ouest du Pentagone, du nord d'Ixelles et de l'ouest d'Etterbeek enregistrent des revenus médians faibles, eux aussi.
- Les quartiers de seconde couronne (→ Glossaire, ①), et surtout ceux du quadrant sud-est, où les revenus médians sont les plus élevés. Il s'agit notamment de tous les quartiers d'Uccle, de Watermael-Boitsfort, d'Auderghem, de Woluwe Saint-Pierre, du sud et de l'est de Forest, du sud et de l'ouest d'Ixelles, de l'est d'Etterbeek, de presque tout Woluwe Saint-Lambert, de l'est du Pentagone.

Des revenus médians plutôt intermédiaires caractérisent



2. Revenu médian ou revenu moyen ?

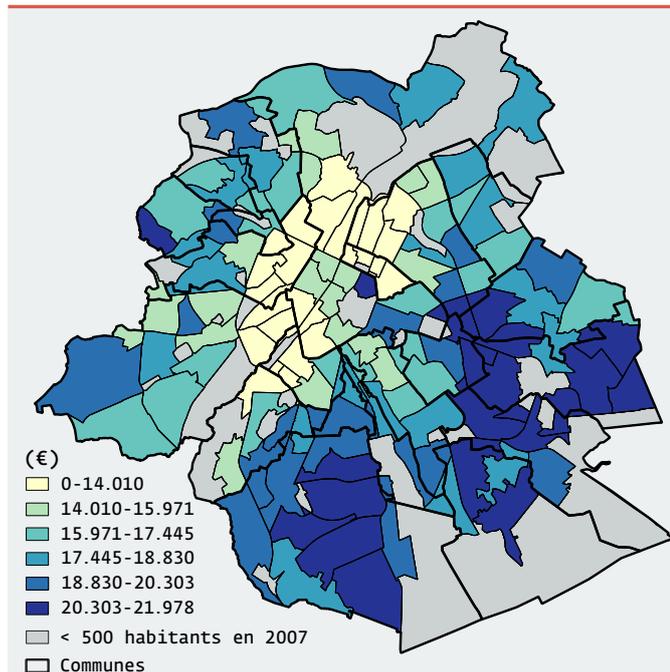
Le plus souvent, les analyses sur les revenus des ménages sont établies sur base du revenu moyen, notamment celles qui portent sur la Région bruxelloise. Or dans ce Focus, c'est le revenu médian qui a été préféré (→ Encadré 1). Quelles sont les différences entre ces deux indicateurs statistiques et pour quelles raisons le choix s'est ici porté sur le revenu médian ?

Le **revenu moyen** est calculé en divisant le revenu total d'une population définie (par exemple une région ou un quartier) par le nombre d'unités statistiques comptées en son sein (ménages, habitants, déclarants...). Il présente l'avantage d'être facile à calculer et il ne demande pas de disposer du revenu exact de chacune de ces unités statistiques. C'est pourquoi il est l'indicateur le plus souvent utilisé dans les analyses sur les revenus. Par contre, il a le défaut d'être très sensible aux valeurs extrêmes, c'est-à-dire à la présence d'unités statistiques percevant de très bas ou de très hauts revenus.

Le **revenu médian** est quant à lui calculé en classant par ordre croissant les unités statistiques d'une population selon le montant de leur revenu¹⁰. Le revenu médian est alors déterminé comme étant celui de l'unité statistique située au milieu de la distribution ainsi établie. En d'autres termes, une moitié de la population perçoit un revenu inférieur à ce revenu médian tandis que l'autre moitié perçoit un revenu supérieur. Cette statistique a le désavantage de nécessiter la connaissance du revenu de toutes les unités statistiques mais elle a l'avantage d'être nettement moins sensible aux valeurs extrêmes que ne l'est la moyenne.

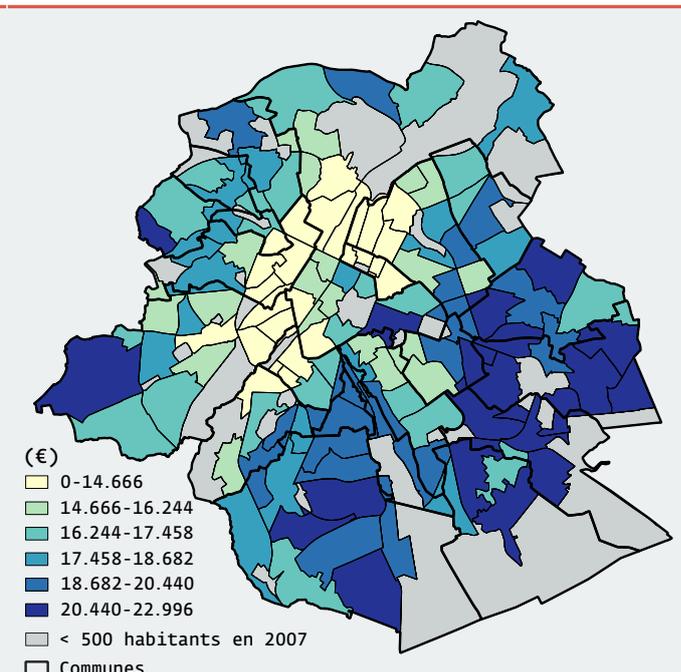
Vu que l'IBSA a accès au revenu exact de chaque déclarant, c'est le revenu médian plutôt que le revenu moyen qui a été choisi pour illustrer le niveau de revenu au sein de chaque quartier dans ce Focus. Cela permet ainsi de limiter l'influence des revenus très élevés déclarés par un nombre restreint de déclarants au sein de certains quartiers.

② REVENU MÉDIAN PAR QUARTIER EN 2006



Source : IBSA & Statbel (Statistique fiscale des revenus, Registre national)

③ REVENU MÉDIAN PAR QUARTIER EN 2016



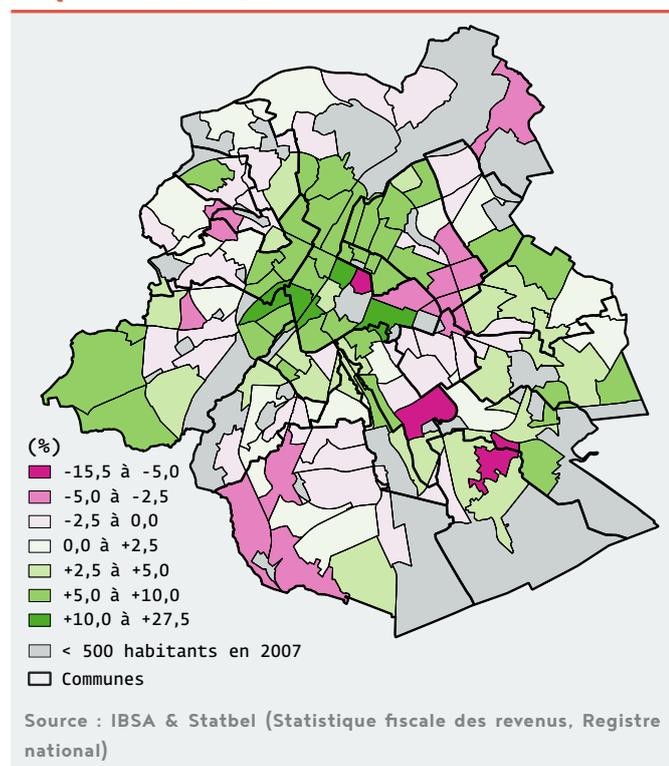
Source : IBSA & Statbel (Statistique fiscale des revenus, Registre national)

toute la frange ouest de la RBC, de l'est d'Anderlecht à Neder-Over-Heembeek, en passant par l'ouest de Molenbeek Saint-Jean et de Koekelberg, Berchem-Sainte-Agathe, Ganshoren, une grande partie de Jette et le nord de Laeken. Enfin, Haren, les quartiers d'Evere et de la partie est de Schaerbeek enregistrent eux aussi des revenus médians intermédiaires.

Une hausse des revenus médians dans le Croissant pauvre, mais des évolutions contrastées ailleurs

Entre 2006 et 2016, en neutralisant l'inflation, le revenu médian augmente de 2,4 % en RBC. C'est moins que dans les régions flamande (+4,4 %) et wallonne (+6,1 %). Au sein de la RBC, il a augmenté dans 74 quartiers, soit dans deux tiers d'entre eux, et diminué dans 43 quartiers.

④ ÉVOLUTION RELATIVE DU REVENU MÉDIAN PAR QUARTIER ENTRE 2006 ET 2016



Géographiquement, de nombreux quartiers de la première couronne voient leur revenu médian augmenter (④) :

- C'est le cas de tous les quartiers du Croissant pauvre, de Forest à Saint-Josse-ten-Noode en passant par l'ouest du Pentagone. Il s'agit des quartiers aux revenus médians les plus faibles en 2006.
- L'ensemble des quartiers du Pentagone, à l'exception de Notre-Dame-aux-Neiges.
- D'autres quartiers jouxtant directement le Croissant pauvre, à Jette, Laeken, Saint-Gilles et Schaerbeek.
- Le quartier européen et tout le nord d'Ixelles.

En seconde couronne, le revenu médian augmente dans presque tous les quartiers des deux Woluwe, d'Auderghem, mais aussi dans certains quartiers d'Anderlecht et d'Evere. Pour la plupart d'entre eux, il s'agissait de quartiers aux revenus médians déjà élevés en 2006.

Par ailleurs, parmi les quartiers qui voient leur revenu médian diminuer entre 2006 et 2016, on retrouve :

- Beaucoup de quartiers de la périphérie ouest du Croissant pauvre, d'Anderlecht à Laeken, en passant par Molenbeek-Saint-Jean, Berchem-Sainte-Agathe, Ganshoren, Koekelberg et Jette. Pour beaucoup d'entre eux, il s'agit de quartiers aux revenus médians de valeur intermédiaire/basse en 2006 ;
- Des quartiers à cheval sur la première et la seconde couronne, à Forest, Ixelles, Schaerbeek et presque tous les quartiers d'Etterbeek, de même qu'une majorité des quartiers d'Uccle, le nord d'Evere et Haren. Dans le cas d'Uccle et des alentours de la Porte de Tervuren, il s'agit de quartiers aux revenus élevés en 2006.

Le constat principal qui peut être tiré de cette analyse de l'évolution du revenu médian entre 2006 et 2016 concerne le Croissant pauvre. Celui-ci semble perdre de sa spécificité puisque, grâce à l'évolution nettement positive du revenu médian qui y est observée, l'écart avec le revenu médian des quartiers du reste de la RBC se réduit. D'autres indicateurs permettent-ils de confirmer cette constatation ?



3. Le revenu imposable médian des déclarants comme indicateur du niveau de vie ? Oui, mais...

Le revenu imposable médian des déclarants au sein d'un quartier est sans conteste un indicateur pertinent pour estimer le niveau de vie des habitants de ce quartier et son évolution, et cela à un échelon géographique fin. Néanmoins, il faut garder à l'esprit qu'il peut présenter des biais inhérents à la base de données. Parmi les éléments principaux incitant à cette prudence, on notera :

- Les limites du revenu imposable pour juger de l'argent réellement disponible pour les ménages : certains types de revenus ne sont pas pris en compte (revenu d'intégration sociale, allocations familiales, salaires des personnes travaillant pour des organisations internationales...) ou sont sous-estimés (revenus professionnels des indépendants, revenus immobiliers, revenus mobiliers...), et les impôts ne sont pas encore soustraits (IBSA, 2016).
- Le fait de travailler au niveau des déclarants et non des ménages. Les analyses de niveau de vie s'effectuent le plus souvent au niveau des ménages car on considère que les revenus et les dépenses y sont généralement partagés et que les différents membres d'un même ménage ont un niveau de vie similaire. Dans le cadre de la recherche plus large dans laquelle s'insère ce Focus, le niveau individuel a été privilégié, afin de pouvoir effectuer des analyses ultérieures sur le rôle des mouvements démographiques dans l'évolution du revenu médian par quartier.
- Le fait d'écarter les déclarants avec un revenu nul, dont le nombre est important en Région de Bruxelles-Capitale (→ Encadré 4).

De ce fait, il convient d'être prudent quant à une **interprétation des analyses** présentées dans ce Focus en matière de **niveau de vie**.

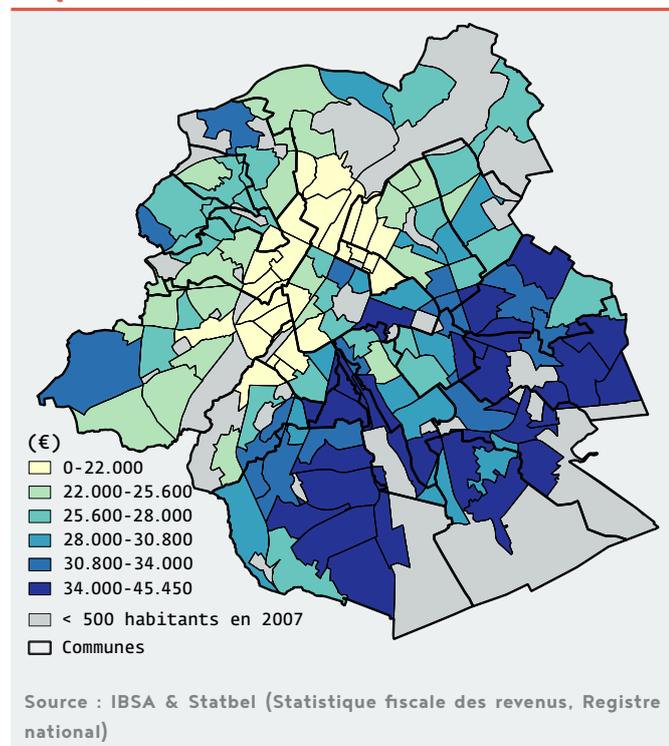
L'évolution du troisième quartile confirme la perte de spécificité du Croissant pauvre

Comme précisé dans l'introduction, ce Focus s'insère dans une recherche plus large visant à comprendre et expliquer l'évolution récente des revenus à l'échelle des quartiers bruxellois. Pour ce faire, outre le revenu médian, différents indicateurs statistiques ont été testés (les quartiles et l'indice de Gini¹¹).

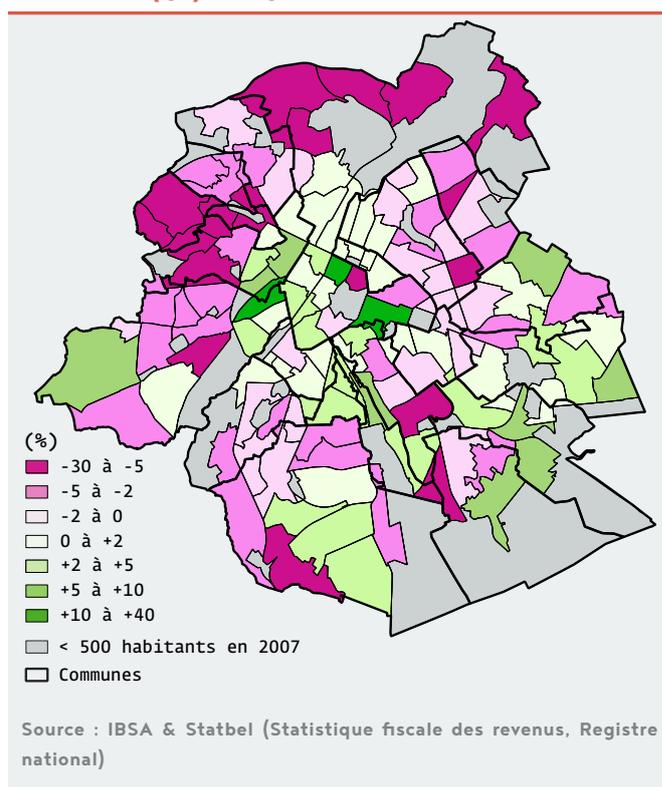
Parmi ceux-ci, le troisième quartile (Q3) (→ [Glossaire](#)) apporte l'éclairage le plus intéressant et il est complémentaire à celui du revenu médian. Cet indicateur permet ici d'estimer l'importance de la présence de personnes avec des revenus plus élevés au sein d'un quartier. Globalement, la répartition spatiale du troisième quartile de revenus en 2016 (⑤) est comparable à celle du revenu médian (③), avec un Croissant pauvre qui concentre les valeurs les plus basses. Néanmoins, la structuration de l'espace bruxellois est encore plus marquée :

- Les Q3 les plus élevés sont tous situés dans un large quadrant sud-est, allant de Woluwe-Saint-Lambert à Uccle, qui ressort plus nettement que dans le cas du revenu médian.
- Les quartiers situés en périphérie nord et ouest du Croissant pauvre ont des Q3 intermédiaires à faibles (contrairement au revenu médian, où les valeurs étaient plutôt intermédiaires).

⑤ LE TROISIÈME QUARTILE DE REVENU (Q3) PAR QUARTIER EN 2016



⑥ ÉVOLUTION RELATIVE DU TROISIÈME QUARTILE DE REVENU (Q3) PAR QUARTIER ENTRE 2006 ET 2016



Entre 2006 et 2016, le Q3 est en augmentation dans les quartiers du Croissant pauvre (⑥). Celle-ci est toutefois assez limitée puisqu'elle est à peine positive pour la plupart d'entre eux. Dans le Croissant pauvre, donc, le montant au-dessus duquel le quart supérieur des déclarants (aux revenus les plus élevés) ont leur revenu légèrement augmenté.

Par contre, le Q3 diminue assez nettement dans presque tous les quartiers situés à l'ouest et au nord du Croissant pauvre. C'est aussi le cas à Evere et dans la moitié est de Schaerbeek, et dans une grande partie de Forest et d'Uccle. Dans cet ensemble de quartiers, le montant au-dessus duquel le quart supérieur des déclarants (aux revenus les plus élevés) ont leur revenu a donc diminué.

La géographie de l'évolution relative du Q3 (⑥) diffère donc quelque peu de celle du revenu médian (④). Néanmoins, deux éléments ressortent assez clairement de la comparaison des deux cartes :

- Les quartiers du Croissant pauvre ont un revenu médian en hausse assez nette entre 2006 et 2016, et un Q3 en hausse modérée.
- Les quartiers au nord et à l'ouest du Croissant pauvre, de même que l'est de Schaerbeek, Evere, et une partie de Forest et d'Uccle ont un Q3 en baisse généralisée et assez importante entre 2006 et 2016. Leur revenu médian connaît des évolutions contrastées, souvent à la baisse, mais en général, ces baisses sont significativement plus modérées que pour le Q3.

Ces deux éléments indiquent que le Croissant pauvre perd de sa spécificité au niveau des deux indicateurs de revenus analysés, notamment par rapport aux quartiers qui le jouxtent, au nord et à l'ouest. Par cela, il faut entendre que **les différences de revenus entre le Croissant pauvre et ces quartiers adjacents se sont atténuées entre 2006 et 2016**.

Plus généralement, comment expliquer ces évolutions de revenus à l'échelle des quartiers ? Comme le soulignaient déjà Wayens *et al.* (2009), l'interprétation de l'évolution des

revenus par quartier est complexe. Par exemple, une hausse peut traduire :

- l'amélioration du sort des habitants d'origine, et/ou
- le remplacement d'une partie de ceux-ci par de nouveaux arrivants aux revenus plus élevés¹².

Des analyses complémentaires sont donc nécessaires pour pouvoir interpréter cette évolution des revenus.



4. Qui sont les déclarants aux revenus nuls ? Où habitent-ils ?

Sur les 896 620 déclarants résidant en RBC au 1^{er} janvier 2015, 185 597 ont un revenu total net imposable nul. Cela représente plus d'un déclarant sur cinq. Le couplage de la base de données sur les revenus fiscaux avec un extrait du Registre national¹³ permet d'un peu mieux appréhender ces déclarants aux revenus nuls.

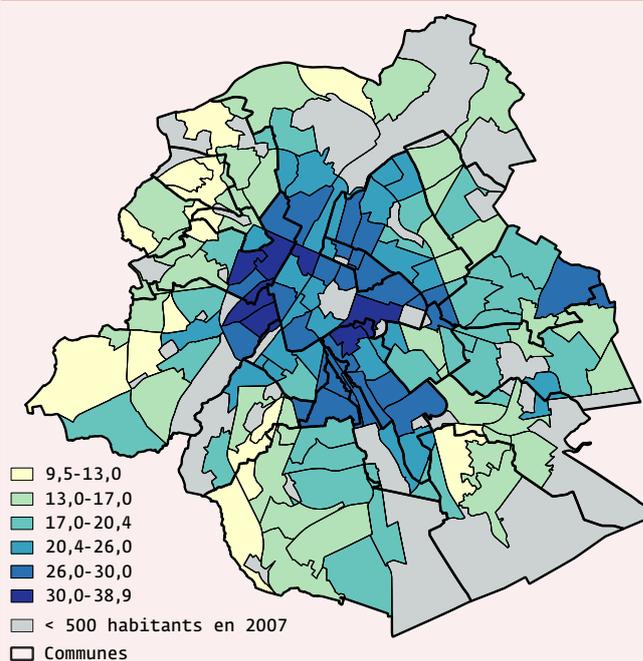
Leur proportion varie du simple (9,5 %) au quadruple (38,8 %) au sein des quartiers bruxellois. Globalement, ils sont nombreux dans les quartiers centraux (Pentagone) et de première couronne, dépassant les 20 % des déclarants dans l'immense majorité des cas. Ils dépassent les 35 % des déclarants à Béguinage-Dixmude, dans le Quartier européen et à Matonge.

Ils sont proportionnellement moins nombreux dans les quartiers de la seconde couronne¹⁴, et plus particulièrement dans ceux de l'ouest de la Région, où leur proportion avoisine les 10 % des déclarants. Cela confirme donc que la représentativité des statistiques fiscales n'est pas neutre spatialement, comme l'avaient soulevé Wayens *et al.* (2009).

Au niveau des caractéristiques sociodémographiques de ces déclarants à revenu nul, il est possible de dégager plusieurs « profils-types » :

- Dans les quartiers du Croissant pauvre, c'est-à-dire de l'ouest de la première couronne, il s'agit fréquemment de femmes mariées, âgées de 25 à 64 ans.
- Dans les quartiers de l'est de la première couronne, qui accueillent un grand nombre de ressortissants étrangers provenant de l'Union européenne, ce sont fréquemment tant des hommes que des femmes, nés étrangers et originaires d'un pays de l'Union européenne, et âgés de 25 à 64 ans.
- Enfin, en seconde couronne, en plus de ces deux premiers profils qui y sont aussi bien présents, notons la part importante de jeunes de 18 à 25 ans, souvent encore domiciliés chez leurs parents, principalement nés belges ou européens.

7 PART DES REVENUS NULS PAR QUARTIER EN 2014



Source : IBSA & Statbel (Statistique fiscale des revenus, Registre national)

Au vu de 3 ces profils-types, l'hypothèse que ces personnes ne soient pas totalement dépourvues de ressources financières se confirme. Dans les premiers et troisièmes profils, ces personnes bénéficient sans doute le plus souvent d'un transfert de revenus de la part d'autres membres de leur ménage (conjoint dans le premier, parents dans le troisième). Pour le deuxième profil, il s'agit vraisemblablement en grande partie de personnes travaillant pour les institutions internationales présentes en RBC et dont les revenus professionnels ne sont pas imposables en Belgique et ne doivent donc pas être déclarés.

En résumé

Ce Focus souhaitait dresser une géographie des revenus au niveau des quartiers bruxellois et décrire son évolution récente. Le principal indicateur statistique retenu est le revenu médian des déclarants par quartier, pour les années 2006 et 2016. Les effets de l'inflation ont été neutralisés, et les déclarants à revenu nul, écartés de l'analyse.

En 2016, la géographie bruxelloise des revenus médians est très structurée et reste très stable par rapport à 2006, avec, en synthétisant fortement :

- Le Croissant pauvre, où se concentrent les quartiers aux revenus les plus faibles ;
- Le quadrant sud-est, où les revenus sont les plus élevés, surtout en seconde couronne ;
- Les quartiers de la seconde couronne ouest, avec des valeurs intermédiaires.

Entre 2006 et 2016, le revenu médian augmente dans une majorité de quartiers. Il s'agit surtout de quartiers aux revenus médians faibles, du Croissant pauvre, mais aussi de quartiers aux revenus élevés, comme à Woluwe et à Auderghem. Le revenu médian stagne ou diminue notamment là où il avait des valeurs intermédiaires/basses, à l'ouest et au nord du Croissant pauvre (d'Anderlecht à Neder-Over-Heembeek), mais aussi à Uccle et à Etterbeek, où les revenus sont plus élevés. On peut donc dire que les différences de revenus médians entre le Croissant pauvre et les quartiers qui le jouxtent au nord et à l'ouest ont eu tendance à s'atténuer entre 2006 et 2016.

Bien que différente de celle du revenu médian, la géographie de l'évolution du troisième quartile de revenus (Q3) renforce l'idée d'une perte de spécificité du Croissant pauvre.

Glossaire et abréviations

Croissant pauvre

Zone concentrant depuis plusieurs décennies les populations les moins favorisées sur le plan économique. Elle reprend les quartiers en première couronne nord et ouest, qui sont parmi les plus pauvres de la Région bruxelloise et qui forment un croissant autour du centre-ville, de Saint-Josse-ten-Noode au bas de Forest.

Gentrification

Processus désignant l'arrivée, dans certains quartiers habités par une population défavorisée, d'une population plus aisée, souvent des jeunes adultes avec un statut culturel et/ou économique plus élevé.

Indice de Gini

Mesure statistique permettant de rendre compte de la répartition d'une variable au sein d'une population. Il mesure le niveau d'inégalité de la répartition d'une variable dans la population. Il varie de 0 à 1, où 0 signifie l'égalité parfaite et 1, une inégalité parfaite.

Pentagone

Zone de Bruxelles située à l'intérieur des boulevards de la petite ceinture. Il s'agit de la ville qui était anciennement protégée par les murs d'enceinte. Le nom de cette zone vient de la forme que dessine le tracé des anciennes murailles.

Première couronne

Désigne les quartiers situés entre les boulevards de la petite ceinture et la moyenne ceinture de boulevard Churchill (au sud), les Boulevards militaires (à l'est: Général Jacques, Général Meiser, Brand Whitlock, Auguste Reyers, Général Wahis) et les voies de chemin de fer (à l'ouest).

RBC

Région de Bruxelles-Capitale

Troisième quartile (Q3) [ou premier quartile (Q1)]

Valeur d'une série qui est supérieure ou égale à au moins 75 % [ou 25 %] des données de la série ordonnée de valeurs statistiques. Dans ce Focus, il s'interprète comme la valeur en dessous de laquelle 75 % [ou 25 %] des déclarants ont leur revenu ; ou autrement dit, la valeur au-dessus de laquelle 25 % [ou 75 %] des déclarants ont leur revenu.

Seconde couronne

Désigne les quartiers situés le plus à l'extérieur de la ville, au-delà de la moyenne ceinture de Boulevard Churchill (au sud), les Boulevards militaires (à l'est: Général Jacques, Général Meiser, Brand Whitlock, Auguste Reyers, Général Wahis) et les voies de chemin de fer (à l'ouest).

Bibliographie

- INSTITUT BRUXELLOIS DE STATISTIQUE ET D'ANALYSE, TREUTENS, P.-P., 2016, La statistique fiscale des revenus, une source de données adéquate pour mesurer le niveau de vie des Bruxellois ? *Focus de l'IBSA*, 14, 9 p.
- KESTELOOT, C., LOOPMANS, M., 2009, Inégalités sociales, *Brussels Studies, Notes de synthèse*.
- WAYENS, B., KUMMERT, P., VAN HAMME, G., VANDERMOTTEN, C., et al., 2009. *La dynamique des quartiers bruxellois (1981-2006)*

Notes

1. Revenu disponible moyen par habitant des comptes régionaux et revenu total net imposable ou après impôt, moyen ou médian, par habitant, déclarant ou déclaration, de la statistique fiscale des revenus. Ces différents indicateurs et sources de données sont explicités dans le [Focus 14 de l'IBSA](#).
2. L'exercice 2017 portant sur les revenus 2016 est la donnée fiscale la plus récente à notre disposition lors de la rédaction de ce Focus.
3. Cette somme est corrigée du quotient conjugal, une mesure fiscale destinée à alléger la charge fiscale des époux et des cohabitants légaux qui sont imposés de manière conjointe. Il permet d'octroyer au partenaire qui dispose d'un revenu professionnel très bas, voire inexistant, une partie des revenus professionnels de l'autre partenaire.
4. Seuls les quartiers de plus de 500 habitants en 2007 ont été retenus dans cette étude. Les quartiers s'apparentant à des zones industrielles, ferroviaires, des espaces verts, des cimetières, de même que le Quartier Royal, ont donc été écartés, car ils comptaient chacun moins de 500 habitants en 2007.
5. Par souci de simplicité, nous appellerons ces déclarants avec un revenu total net imposable nul des déclarants à revenu nul.
6. Une opération similaire, mais au niveau des déclarations et du revenu total net imposable, est d'ailleurs effectuée par Statbel pour la plupart des statistiques sur les revenus fiscaux qu'ils publient.
7. Tous les montants sont ici exprimés en euros constants, aux prix de 2013 (→ [Encadré 1](#)).
8. Il était de 80 % plus élevé à Gribaumont (Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre) qu'à Cureghem Rosée (Anderlecht, Molenbeek-Saint-Jean).
9. Il est de 70 % plus élevé à Saint-Alix Joli Bois (Woluwe-Saint-Pierre) que dans le Quartier Brabant (Saint-Josse-ten-Noode, Schaerbeek).
10. Tout comme le premier et le troisième quartile des revenus (Q1 et Q3) évoqués dans la suite de ce Focus.
11. L'indice de Gini (→ [Glossaire](#)) et son évolution par quartier sont informatifs quant aux inégalités de revenus existant *au sein* des quartiers. Notons que les quartiers du quadrant sud-est sont aussi ceux où les revenus sont les plus inégalement répartis, et que ceux situés à l'ouest du Croissant pauvre sont ceux où ils sont les moins inégalement répartis. L'interprétation du [premier quartile des revenus \(Q1\)](#) (→ [Glossaire](#)) par quartier et de son évolution est plus complexe, en raison des caractéristiques de la source de données. Contrairement à ce qui est généralement observé dans la distribution des revenus, la statistique fiscale des revenus présente un nombre anormalement élevé de personnes avec des revenus très faibles, et ce dans tous les quartiers. Ceci influence principalement la valeur du premier quartile (Q1) et en rend l'interprétation plus complexe. Ces deux indicateurs ne seront pas détaillés dans ce Focus.
12. Et ce au prix d'une hétérogénéité de revenus accentuée au sein du quartier.
13. Il s'agit d'une photographie de la population légalement domiciliée en Belgique à cette date, à l'exception des candidats au statut de réfugié.
14. À l'exception des quartiers universitaires (Kapelleveld, Université, Erasme), où leur proportion est élevée.

COORDINATION SCIENTIFIQUE

Astrid Romain

COMITÉ DE LECTURE

Nathalie Clément, Xavier Dehaibe, Thomas Ermans, Amynah Gangji

MISE EN PAGE

Arnaud Tignol

ÉDITRICE RESPONSABLE

Astrid Romain - IBSA

©2021 Région de Bruxelles-Capitale. Tous droits réservés.